



Vœux de vos autorités

Cette année la nature a décidé de faire vite. Les frimas d'automne sont arrivés peu de temps après l'été très chaud. Mais il y a du bon dans ces changements ; la pluie et les premières neiges sur Morcles ont amené de l'eau dont nous - et surtout la nature - avons grand besoin.

Plusieurs événements ont eu lieu en 2019.

Le plus marquant pour notre Commune était celui de l'inauguration du Centre de secours incendie intercantonal Vaud - Valais « SDIS des Fortifications ». L'aboutissement d'une collaboration de plusieurs décennies entre les services du feu de Lavey-Morcles et de Saint-Maurice, confirmée en 1999 par une convention intercommunale, cette collaboration a été formalisée en 2013 par la création d'un Service régional de défense incendie et de secours. Approuvée par les autorités des deux Cantons, cette nouvelle structure a été dotée, depuis cet automne, d'une conduite commune par un seul État-major. Le 11 octobre 2019 a été officiellement inaugurée la toute nouvelle caserne des pompiers, située à Saint-Maurice, juste en face de Lavey-les-Bains.

Une autre inauguration à relever - elle s'est déroulée le 14 août - celle de l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) à Lavey-Morcles. Située au Collège de Lavey-Village, elle s'appelle « Les Petits Lutins » et accueillera 12 de ces petits lutins et lutines du lundi au vendredi de 6h45 à 18h30.

La Nuit Rocanne était de retour - du 15 au 16 juin - pour sa deuxième « nouvelle » édition, précédée par la journée Rocan'bolesque. Cette fête au village pour petits, plus grands et grands a déjà réjoui, par le passé et maintenant à nouveau, plusieurs générations de Rocans, Morclans et amis de notre commune. Avec ses activités sportives, danse, course à pied, « course de lits et engins plus ou moins vraisemblables », moments conviviaux et quelques déguisements de circonstance, cette fête revient ainsi comme une marque identitaire très bienvenue. L'édition suivante est d'ores et déjà annoncée pour le 6 juin 2020.

Cette année a été marquée par de multiples débats sur les changements climatiques. Nous constatons tous qu'ils sont bien réels ; les mesures scientifiques et même les changements visibles (par exemple fonte des glaciers, migrations des espèces...) en témoignent. La nature est notre patrimoine, il faut se le rappeler avec insistance et continuer à apprendre à la connaître. Alexandre Voisard (poète jurassien) l'évoque finement :

Un homme croit - tout savoir de la prairie - qu'il arpenta longtemps - alors que l'herbe encore - lui cache le grillon - tapi en son chant ...

Comprendre ce qu'il faut changer dans notre comportement individuel et collectif, raisonner, prévoir - il le faudra certainement... et pas seulement se contenter de condamner, culpabiliser ou taxer. Une prise de conscience n'est pas simple et elle doit être durable.

Respect et estime pour la nature, pour la collectivité, pour ses proches... voilà les thèmes qui s'imposent, cela d'autant que la période de fin d'année nous y invite naturellement.

Chères et Chers Rocannes, Rocans, Morclannes, Morclans, nous vous présentons nos meilleurs Vœux de Belles Fêtes, vous souhaitons un Joyeux Noël et une heureuse Nouvelle année !

Alexander Baran, président du Conseil communal et
Municipalité de Lavey-Morcles

Manifestations 2020

Date	Qui	Quoi
Jeudi 09 janvier	Atelier de l'Avenir	Reprise des activités
Dimanche 19 janvier	Ski-Club	Sortie OJ aux Martinaux
Vendredi 24 janvier	Municipalité	Réception nouveaux citoyens et habitants
Dimanche 26 janvier	Ski-Club	Sortie ski
Dimanche 2 février	Ski-Club	Sortie OJ en station
Dimanche 16 février	Ski-Club	Concours des familles
Dimanche 23 février	Carna-Club	Carnaval
lun. 24 au ven. 28 février	Ski-Club	Camp OJ
Dimanche 8 mars	Ski-Club	Sortie OJ aux Martinaux
Dimanche 8 mars	APPEL	Atelier cuisine
Mercredi 11 mars	Paroisses	Soupe de Carême
Vendredi 13 mars	APPEL	Soirée jeux pour adultes
Dimanche 15 mars	Ski-Club	Sortie raquettes
Dimanche 22 mars	Ski-Club	Sortie OJ en station
Mercredi 25 mars	Paroisses	Soupe de Carême
Mercredi 8 avril	APPEL	Chasse aux œufs en forêt
Dimanche 12 avril	Paroisse protestante des 2 Rives	Aube de Pâques avec petit déjeuner
Dimanche 3 mai	Paroisse catholique	Kermesse
Samedi 9 mai	Ski-Club	Corvée printemps
Jeudi 14 mai	APPEL	Conte de la cabine à combine
Dimanche 17 mai	Ski-Club	Rallye
Jeudi 21 mai	Paroisse protestante des 2 Rives	Culte de l'Ascension
Samedi 6 juin	Association « Nuit Rocanne »	Nuit Rocanne
Vendredi 31 juillet	Association « Nuit Rocanne »	Fête Nationale (sur le pont)
Dimanche 2 août	Paroisses	Cérémonie œcuménique sur le pont
Jeudi 10 septembre	APPEL	Assemblée générale
Dimanche 20 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Culte du Jeûne Fédéral
Sam. 26 et Dim. 27 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Fête et vente de paroisse
Samedi 3 octobre	Ski-Club	Corvée automne
Dimanche 18 octobre	APPEL	Atelier bricolage
Samedi 31 octobre	Ski-Club	Brisolée
Vendredi 13 novembre	Ski-Club	Assemblée générale
Vendredi 13 novembre	APPEL	Souper des mamans
Dimanche 29 novembre	Paroisses	Feu de l'Avent sur la colline du Boët
Vendredi 4 décembre	Paroisses	1 ^{re} Fenêtre de l'Avent
Vendredi 4 décembre	APPEL	St-Nicolas et son âne
Sam. 5 ou Dim. 6 décembre	Roccan's Team et Carna Club	Loto
Vendredi 11 décembre	Paroisses	2 ^e Fenêtre de l'Avent
Samedi 12 décembre	Municipalité	Noël des Aînés
Dimanche 13 décembre	Paroisses	Noël des familles
Vendredi 18 décembre	Paroisses	3 ^e Fenêtre de l'Avent

En général, l'Atelier de l'Avenir a lieu le jeudi toutes les deux semaines.

Décisions du Conseil communal

Le Conseil communal a adopté les préavis suivants, le 20 septembre 2019 :

- **Préavis 05/2019 concernant l'arrêté d'imposition pour les années 2020-2021**

- **Préavis 06/2019 concernant l'octroi d'un prêt d'actionnaire à la société AGEPP SA**

Les préavis ci-dessus peuvent être consultés sur le site internet de la commune, sous la rubrique Autorités – Municipalité.

Ramassage des ordures 2020

Nous vous rappelons que le ramassage de la ferraille et des objets encombrants a été supprimé.

Toutes les informations sur l'élimination des déchets sont disponibles sur le site internet lavey.ch à la rubrique Administration/Déchets

Lavey

Ordures ménagères

Tous les vendredis dès 13h

Les sacs taxés officiels sont à déposer au bord de la route **uniquement** le matin du jour de la collecte.

Vendredi-Saint : Jeudi 9 avril en lieu et place du vendredi 10

Papiers et cartons

Une benne est à disposition toute l'année sur le parking de la Salle polyvalente. Le papier peut également être déposé au point de collecte de la STEP et à la déchetterie de Saint-Maurice.

Morcles

Ordures ménagères

Tous les jeudis dès 7h

Jeudi de l'Ascension : mercredi 20 mai en lieu et place du jeudi 21

Voyage dans le passé

Une histoire de syndic

Décisions du Conseil communal :

29 janvier 1882 : Le Conseil vote la construction d'un bureau télégraphique à Morcles et refuse celui de Lavey-Village. Le Syndic donne sa démission.

19 février 1882 : Le Conseil vote la construction d'un bureau télégraphique à Lavey-Village pour faire revenir sur ses paroles le Syndic qui avait démissionné à la séance passée.

Inauguration de la caserne du SDIS des Fortifications



Vendredi 11 octobre 2019, les Municipalités de Saint-Maurice et de Lavey-Morcles ont inauguré, en présence des conseillers d'État Jacqueline de Quattro et Frédéric Favre, ainsi que d'une centaine d'invités officiels, la caserne du SDIS des Fortifications, première caserne intercantonale de Suisse romande, voire de Suisse.

Espaces proches

Une plateforme cantonale a été créée pour informer, orienter et soutenir les proches et les proches aidants.

Il existe différentes prestations telles que :

- la possibilité d'obtenir un entretien individuel.
- la mise à disposition d'un espace d'écoute.
- la mise en place des « Cafés de Proches », qui sont des échanges thématiques avec M. Alexandre Jollien, écrivain et philosophe touché par cette problématique.
- la mise en place d'ateliers « Sur le chemin du deuil » qui favorisent la traversée du deuil.

Pour plus d'information n'hésitez pas à consulter leur site internet www.espaceproches.ch

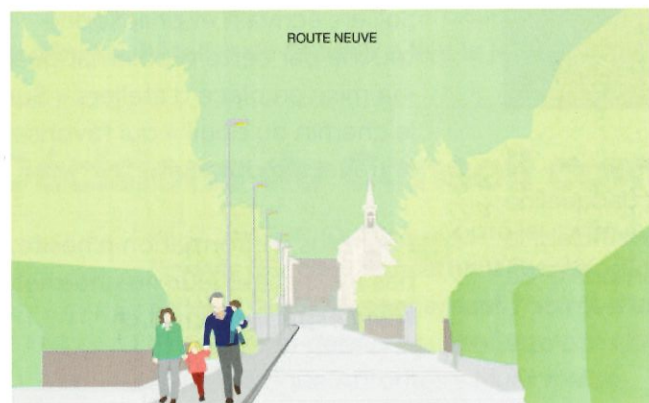


Imposition et aménagement urbain

En septembre dernier, Municipalité et Conseil communal se sont résolument engagés dans la réalisation des travaux concernant l'amélioration de l'aménagement urbain. Ces derniers, estimés entre CHF 3,5 et 5 millions, ne pourront évidemment pas être financés uniquement par les réserves de liquidités et la marge d'autofinancement, qui bien que conséquentes seront également sollicitées pour d'autres investissements et charges.

Une **augmentation de 2 points d'impôt** a été votée au travers de l'arrêté d'imposition, pour compléter les besoins en financement de l'aménagement urbain. Nos élu(e)s se sont toutefois engagé(e)s à investir l'intégralité de cette hausse d'impôts pour ces ambitieux projets et non pour alimenter les liquidités du ménage courant. L'effort consenti par chacun devrait prochainement être visible sur le domaine public.

Des documents permettant d'avoir une vue d'ensemble des projets sont disponibles sur le site internet de la commune à la rubrique « Aménagement urbain ».



Le déneigement

Le déneigement est en grande partie assuré par les employés communaux. Ces derniers, au nombre de trois, assurent un service de piquet du 1^{er} novembre au 30 avril de chaque année. Lors de fortes précipitations, ils œuvrent par ordre de priorité. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler les obligations communales pour le service hivernal.

Règlement d'application de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes (RLRou)

Art. 5 Service hivernal (art. 23 LR)

« Lors du déblaiement des routes, l'État ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.

Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs. »

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Pensez à la Fête des voisins

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous contacter pour organiser la traditionnelle fête des voisins et nous vous en remercions. Celle-ci a pour objectif de favoriser la rencontre et renforcer les liens sociaux entre les habitants d'un même immeuble, d'une même allée et qui se côtoient toute l'année sans prendre forcément le temps de se connaître. Cette année, la Fête des voisins aura lieu le **vendredi 29 mai 2020**, alors n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir du matériel et plus d'information.

Classes de dureté

En Suisse, on distingue six classes de dureté de l'eau :

Dureté en °fH	Dureté en mmol/l	Appréciation
0 à 7	0 à 0,7	très douce
7 à 15	0,7 à 1,5	douce
15 à 25	1,5 à 2,5	moyennement dure
25 à 32	2,5 à 3,2	assez dure
32 à 42	3,2 à 4,2	dure
42	4,2	très dure

Les duretés mesurées dans notre commune sont :

16° fH Lavey 15° fH Morcles

La commune de Lavey-Morcles présente une bonne moyenne concernant la dureté de l'eau, car en règle générale plus l'eau est dure, plus il faut entretenir les appareils domestiques (traitements anticalcaire) et plus il faut augmenter le dosage des lessives.